

STUDIO BRUNO COHEN

PHOTOGRAPHIES

Contrat de reportage Photo du **samedi 19 mai 2012**

Par le présent contrat ,

Monsieur ..et Mademoiselle

ci-dessous appelés les clients, engagent pour la réalisation de leur reportage les services du Studio Bruno Cohen - Photo de la halle Sarl - 27 place de la Halle 60300 Senlis , représenté par son gérant Mr COHEN .

DESCRIPTION DES PRESTATIONS

La formule choisie par les clients comprend le reportage aux horaires suivants : **14h00 – 20h00**

Préparatifs	Portraits	Mairie		groupes	cocktail	Tour des tables		
X	X	X		X	X			

La prestation comprends le travail de préparation fait avec les mariés, ainsi que la post-production, le tri, l'optimisation en couleur et densité des photos, leur cadrage et la sauvegarde sur disques durs RAID et DVD-GOLD, ainsi que la livraison d'un CD contenant les photos en basse definition pour le choix, les planches contact, et la mise en ligne des photos sur notre site web.

Pour l'ensemble de cette prestation, le prix total est de : **1000 € , comprenant le reportage (taux horaire à 100€) la post – production, et le déplacement.**

- A confirmer en décembre : Livre ou Album photo

- Une séance photo de préparation au printemps avec un agrandissement 20x30 offert

Si un montant global de 2500€ est atteint , un DVD HD de 200 photos est offert

Si un montant global de 3000€ est atteint , un DVD HD de l'ensemble des photos du reportage est offert

RESERVATION

Un montant de 20 % du total ci-dessus est versé afin de réserver un photographe du Studio.

Acompte de€ reçu le

SOLDE

Le solde dû au titre du présent contrat sera versé le jour du rendez-vous avec le photographe, prévu le : ... (à prévoir dans la semaine qui précède le mariage).

ANNULATION

L'annulation du présent contrat de reportage photo par les clients, moins de 6 mois avant la date du reportage, entraînera la perte de l'acompte versé au Studio. Conformément au Code de la consommation art. L. 121-23 à 121-26, le Clients disposent de 7 jours ouvrés à dater de la signature pour annuler le présent contrat.

ENGAGEMENTS

Il est convenu que les clients rencontreront le photographe qui réalisera le reportage au plus tard la veille du reportage, et qu'en cas d'impossibilité de rencontre physique, un rendez-vous téléphonique sera organisé. Lors de cet entretien , les clients et leurs familles veilleront à exprimer leurs souhaits. Le Studio décline toute responsabilité, pour des personnes importantes aux yeux des clients non photographiées qui n'auraient pas été signalées à l'avance au photographe.

Les clients et le Studio s'engagent à respecter les horaires mentionnés sur la fiche de travail établie avec le Studio, et ce particulièrement lorsqu'il s'agit de portraits du couple. Pour préserver l'intimité du couple, le Studio n'accepte aucun photographe pendant les séances de portraits.

Les clients s'engagent à obtenir préalablement l'autorisation du Prêtre pour la réalisation du reportage photo.

Le Studio se réserve le droit de demander aux invités (familles et entourage) de cesser de prendre des photos lorsque leur présence empêche le bon déroulement du reportage et constitue une gêne pour le photographe.

Lors d'un reportage en soirée, les clients prendront à leur charge le repas du photographe.

Les clients s'engagent à ne pas faire réaliser de reportage par un autre photographe professionnel .

Le Studio s'engage à réaliser un nombre de clichés au moins 2 fois supérieur à la sélection finale définie par le contrat.

Le Studio conserve les images originales des reportages pendant une durée de 5 ans.

Les tirages sont réalisés sur papier satiné.

GARANTIES

En cas de panne partielle ou totale non décelable du matériel de prise de vues, de panne de véhicule, d'accident, ne permettant pas d'honorer complètement le présent contrat, le Studio, à titre d'indemnisation, versera aux clients une somme qui ne pourra être supérieure à une fois le montant du présent contrat.

En cas de maladie grave, d'invalidité totale ou partielle du photographe, le Studio s'engage à fournir un photographe en remplacement.

Les parties s'engagent, avant toute action judiciaire, à soumettre leur différend au médiateur désigné par les organismes représentatifs des photographes professionnels. Toute question relative aux présentes conditions générales de vente est régie par la loi française. Le tribunal compétent est le tribunal du siège social du photographe.

AUTORISATIONS

Les clients autorisent le Studio à utiliser et publier des photographies de leur reportage pendant une durée de 10 ans pour tout usage destiné à faire connaître les services du Studio sans réclamer de rémunération.

Le Studio s'engage à conserver les originaux en haute définition pendant 10 ans à partir de la date du reportage.

DROITS D'AUTEUR

Les clients s'engagent à n'utiliser les images qu'à titre privé même lors de la livraison du DVD Haute Définition.

Le Studio reste l'auteur des images. Toute copie ou utilisation (en dehors du cercle familial et privé) des photographies de reportage faite sans l'autorisation de l'auteur photographe est considérée comme contraire au code de la propriété intellectuelle (CPI). Le non-respect de cette interdiction constitue une contrefaçon et le photographe se réserve le droit de poursuivre en responsabilité civile et également pénale le contrefacteur (l'article L 335-2 du CPI prévoit une peine de 2 ans et 150 000 Euros d'amende).

COMMANDES COMPLEMENTAIRES

Les commandes sont payables d'avance. Les clients s'engagent à régler les commandes lorsqu'ils les passent pour des tiers. La livraison des albums et des commandes d'invités se fait au Studio. Les frais d'expéditions éventuels sont à la charge des clients. Les épreuves restent la propriété du studio.

DELAIS DE LIVRAISON

Les délais de livraisons varient de 2 à 8 semaines à réception de la commande en fonction de la période de dépôt de commande.

Signatures précédées de la mention « lu et approuvé » :

Les clients

Le Studio

A handwritten signature in black ink, reading "Bruno Cohen", is written over a horizontal line. The signature is cursive and stylized.